

Image not found or type unknown



Versement de mon indemnité

Par **masson55**, le **18/05/2010** à **20:32**

Bonjour,
Mon ancien employeur était l'armée de l'air et elle m'a alloué une indemnité de départ pour les non-officiers qu'ils ne m'ont pas versée à la fin de mon contrat pour cause de congé parental accepté par eux. Je voudrais savoir si je peux les attaquer et les mettre au tribunal pour récupérer mon indemnité.
Merci d'avance.